



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAU) à LIMOGES

<u>Réunion du :</u>	<u>Samedi 20 juin 2026 - Crédit Agricole (Casseaux) à LIMOGES</u>
<u>Présidence :</u>	M. Timothée JOHNSON
<u>Présents (élus) :</u>	Mmes BERSOUX Isabelle - ABOT Nicole - NOIR Christelle – MACARI Nathalie MM. AUTIER Kilian — COUDERT Bernard - COUTURAUD Fabrice - DESAINTJEAN Jacky - FALL Angelo Tuan - MELLONI Boris – NOUAUD Pierre – PARTHONNAUD Christain - PROUT Jean-Pierre - M. LADRAT Bernard (Président honoraire).
<u>Présents (candidat) :</u>	M. Lonsana DOUMBOUYA
<u>Commission de Surveillance des Opérations Electorales :</u>	M. Jean-Claude THOMAS (Président) Mme Lisette MAGUER - MM. MISTOIH Camaridine – VERCHER ROSELLO Serge Excusé : M. DUBREUIL Philippe
<u>Excuses :</u>	MM. BONNAUD Kevin - DUCLOS Grégoire - DUCLOVEL Grégory - DESSIMOULIE Jimmy - DOS SANTOS Cédric
<u>Personnalités invitées :</u>	M. Pascal THEILLET représente Guillaume GUERIN – Maire de Limoges M. Philippe LAFRIQUE représente Alain ROUSSET – Président du Conseil Régional M. Jean-Claude LEBLOIS (Président du Conseil Départemental) M. David KHALOUF M. Claude BOUSSELY – Président UNAF87
<u>Clubs présents (87) :</u>	A.S AIXE SUR VIENNE, A.S AMBAZAC, AVENIR NORD FOOT 87, AZAT LE RIS, U.S BEAUNE LES MINES, BELLAC/BERNEUIL/ST JUNIEN LES COMBES, DIABLES BLEUS BERSAC, U.S BESSINES/MORTEROLLES, F.C BOISSEUIL,

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAU) à LIMOGES



	A.S BOSMIE, AS BUJALEUF, F.C CHAILLAC/SAILLAT,A.S CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER , F.C CIEUX VAULRY, U.S.A COMPREIGNAC, U.S.A CONDAT SUR VIENNE, U.S.E.COUBEIX/CHAPTELAT, LA CROISILLE/LINARDS, U.S LE DORAT, AS EYMOUTIERS, U.S LES FEUILLARDIERS, C.S FEYTIAT, A.S FOLLES, A.S FROMENTAL FRATERNELLE FOOT, J.A ISLE, LIMOGES FOOTBALL, LIMOGES JS LAFARGE, LIMOGES LANDOUGE FOOT, AURENCE/ROUSSILLON, US LA BASTIDE, FC MAYOTTE, C.A.P.O LIMOGES, FC VIGENAL, LIMOGES ALOUETTE FCRG, AC TURQUE, U.S LA JONCHERE ST MAURICE, A.S LUSSAC LES EGLISES LA MEYZE C.S.L., MOISSANNES, U.S NANTIAT, A.S NEXON, A.S NIEUL/ST GENCE, ES NOUIC/MEZIERES, F.C OCCITANE, U.S ORADOUR SUR GLANE, F.C CORADOUR/VAYRES, S.A LE PALAIS SUR VIENNE, A.S PANAZOL, U.S PEYRAT DE BELLAC, CS PEYRILHAC, FOOT SUD 87, C.A RILHAC RANCON, OC ROCHECHOUART, U.S LA ROCHE L'ABEILLE, LES ÉPIS DE ROYERES, F.C 2 VALLEES, F.C ST BRICE, FC ST DENIS, FC ST GEORGES LES LANDES, A.S ST HILAIRE LES PLACES, A.S ST JOUVENT, FC ST MAURICE LES BROUSSES, A.S ST JUST LE MARTEL, U.S ST LEONARD DE NOBLAT, FC ST MARTIN TERRESSUS, F.C ST PRIEST S/AIXE, R.S.C ST PRIEST TAURION, FC ST SORNIN LEULAC, C.A ST VICTURNIEN, F.C PAYS AREDIEN, FC SAUVIAT, S.C SEREILHAC, U.S SOLIGNAC, ES SUSSAC, E. VAL DE VIENNE, ECOLE DE FOOT DE LA GLANE, SC VERNEUIL SUR VIENNE, U.S VEYRAC .
<u>Clubs absents (5) :</u>	Us AUREIL EYJEAUX – – FOOT COGNACOIS CL – ESP. LA GENEYTOUSE – US LE DORAT – SA LE PALAIS SUR VIENNE AMICALE FRANCO PORTUGAISE – ASPTT LIMOGES – ES BEAUBREUIL – CS PEYRILHAC – AS ST JUNIEN
<u>Personnel administratif et technique :</u>	Mme PALAND Chantal – MM. LAFORET Mikael – DESPLAT Olivier – SAWANE Omar – OKONABENG Axel (stagiaire)

I- Vérification du Quorum (Jean-Claude THOMAS- Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales) :

88 clubs inscrits – 452 voix.

74 clubs présents – 370 voix.

Le quorum est donc atteint pour l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire -

L'assemblée générale peut donc valablement délibérer.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

II- Discours d'ouverture par Timothée JOHNSON, Président du District de Football de la Haute-Vienne

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les dirigeants, Mesdames et Messieurs les bénévoles, Chers amis du football haut-viennois, Une Assemblée Générale est toujours un moment privilégié. C'est le temps du bilan, de la vérité et de la projection vers l'avenir.

L'action d'une institution se juge sur sa capacité à tenir ses engagements. La confiance ne se décrète pas, elle se construit. Elle repose sur deux piliers essentiels : la crédibilité et la fiabilité. La crédibilité, c'est annoncer une direction.

La fiabilité, c'est tenir le cap.

Lors de notre réélection en 2024, nous avons pris devant vous des engagements forts. Ils n'étaient ni des promesses de circonstance ni des effets d'annonce. Ils étaient l'expression de vos besoins, de vos attentes et de vos souhaits.

Ces engagements se résumaient en trois ambitions :

- un District de proximité au service de tous les clubs ;
- une politique sportive de qualité et de proximité ;
- une consolidation financière permettant de dégager des marges de manœuvre pour les clubs.

Aujourd'hui, nous pouvons dire avec humilité, mais aussi avec fierté, que ces engagements ont été respectés.

Un District de proximité au service des clubs

Nous avons renforcé notre présence sur le terrain et notre accompagnement des associations. Nous avons voulu un District plus proche, plus à l'écoute, plus réactif.

Cette volonté se traduira encore davantage demain avec la création prochaine d'un poste de chargé de développement associatif. Sa mission sera essentielle : accompagner tous les clubs dans leur fonctionnement quotidien, leurs projets, leurs interrogations et leurs difficultés.

Car notre conviction est simple : la force du football haut-viennois repose avant tout sur la vitalité de ses clubs.

Une politique sportive ambitieuse et de proximité

Cette saison a été riche de réussites et de moments de partage.

La cinquième édition de la Fête du Football a une nouvelle fois constitué un temps fort de notre calendrier. Elle a mis à l'honneur le football des débutants à travers la Journée Nationale des Débutants, ce football de l'enthousiasme et de la découverte, celui qui donne envie de jouer et qui prépare l'avenir.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

Le football des seniors nous a offert de magnifiques émotions avec, le 13 juin dernier, une finale de très haut niveau entre le Saint-Junien et la JA Isle, précédée de la finale U18 entre la JA Isle et Condat-sur-Vienne.

Le football féminin a également occupé une place majeure dans notre saison avec l'organisation des cinq finales U11, U13, U15, seniors à 8 et seniors consolante à 8.

Son développement demeure une priorité absolue pour notre District. Beaucoup de chemin a été parcouru, mais il nous reste encore de nombreux combats à mener ensemble pour faire progresser cette pratique essentielle à l'avenir de notre football.

Notre politique sportive s'est également appuyée sur le travail remarquable réalisé dans le cadre du plan de développement technique piloté par Olivier et Thierry.

Ce plan repose sur trois principes : la qualité, la proximité et la formation.

Les détectations et sélections se sont multipliées afin de donner leur chance à un plus grand nombre de jeunes joueurs sur l'ensemble du territoire.

La formation des éducateurs s'est poursuivie afin de leur permettre de monter en compétence et de mieux accompagner le développement des licenciés et des clubs.

L'arbitrage, autre pilier de notre football, poursuit sa dynamique de développement. Avec 215 arbitres, notre District mène un travail important de recrutement, de formation et de fidélisation.

La réforme engagée a permis de donner une nouvelle orientation à notre arbitrage et d'accompagner les clubs afin qu'ils puissent répondre aux exigences du statut de l'arbitrage.

Au-delà de ces actions, nous poursuivons nos missions essentielles : l'organisation et la planification des compétitions, la discipline, la formation, la valorisation du bénévolat, le football d'animation, le football des jeunes, le football féminin, la technique et l'accompagnement de tous les acteurs de notre football.

Une gestion financière saine au service des clubs

Le troisième engagement de notre mandat était la consolidation financière du District.

L'objectif n'était pas d'accumuler des réserves, mais de dégager des marges de manœuvre pour soutenir davantage nos clubs.

Cette ambition est aujourd'hui une réalité.

Le meilleur exemple est le Fonds d'Aide aux Petits Équipements, le FAPE.

Pour la cinquième année consécutive, ce dispositif a permis d'accompagner 32 clubs de notre département grâce à une enveloppe de 14 000 euros.

Ces aides ont permis de financer des buts amovibles, de la peinture, des filets de but, des ballons, du matériel pédagogique et d'entraînement, des traceuses, des lave-linge, des téléviseurs, des bancs de touche, des gourdes, des poteaux de corner, des piquets de slalom, des guirlandes électriques et de nombreux autres équipements indispensables à la vie quotidienne de nos associations.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

Derrière ces investissements, il y a une conviction forte : chaque euro bien géré doit revenir au service des clubs.

Notre rigueur financière n'a de sens que si elle se traduit concrètement par des moyens supplémentaires pour celles et ceux qui font vivre le football sur nos territoires.

Confiance et avenir

Bien sûr, tout n'est pas parfait.

Mais toutes ces réalisations nous rendent résolument optimistes pour les prochaines saisons. Elles démontrent notre capacité collective à agir, à innover et à développer encore davantage la pratique du football et les valeurs qu'elle véhicule : le respect, le partage, l'engagement, la solidarité et le vivre-ensemble.

Je souhaite également remercier nos salariés pour leur professionnalisme, leur loyauté et leur énergie au service du District et des clubs.

Par leur investissement quotidien, ils ont pleinement mérité la revalorisation salariale qui prendra effet au 1er juillet prochain.

Enfin, je veux m'adresser à vous, présidentes, présidents, dirigeantes, dirigeants et bénévoles. Du lundi au dimanche, du matin au soir, malgré les difficultés de notre société, vous continuez à faire vivre nos clubs, à accueillir nos licenciés et à transmettre les valeurs du football.

Vous êtes les véritables artisans de notre réussite collective.

Je vous adresse mes plus sincères remerciements pour votre engagement et pour tout le travail que vous accomplissez au service de notre football.

Nous sommes, je suis, à votre disposition, à votre écoute.

Des dirigeants de terrain, des élus de terrain, pour le terrain.

Pour le plaisir du jeu et le bonheur de nos licenciés.

Sur ces mots, je déclare ouverte cette Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire.

Vive le football départemental !

Vive les clubs de la Haute-Vienne !

UNE MINUTE DE SILENCE EN MEMOIRE DE CEUX/CELLES QUI NOUS ONT QUITTES

Le président du district invite l'assemblée à se lever pour un moment de recueillement pour les dirigeants nous ayant quittés cette saison.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

III- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale dématérialisée Ordinaire et Financière du 26 Février 2026 (mis en ligne sur le site www.foot87.fff.fr le 27/02/2026) :



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026
CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

VOTE N° 1					
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Financière du 26 Février 2026 – Parution sur le site le 27 février 2026.					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	73	367	74	370
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
351	16	95,64%	4,36%	Adopté	

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale dématérialisée Ordinaire et Financière du 26 Février 2026 est approuvé avec 95,64 % des voix.

III -Présentation du Rapport moral par Kilian AUTIER, Secrétaire Général du district :

Mesdames les présidentes de club messieurs les présidents de club
Merci pour votre présence ce samedi matin au siège du crédit agricole du Centre-Ouest. Le rapport moral a été fait en partenariat avec les différentes commissions du district il est de façon succincte pour retracer brièvement les principales avancées de la saison 25 26
J'imagine que vous avez tous lu le rapport moral que vous avez reçu il y a 15 jours
Je reviendrai sur quelques points majeurs.

Tout d'abord, de manière sportive la suppression de la d5 votée à l'assemblée générale de décembre 2025 à la majorité par les clubs
Les prochaines résolutions pour la D4 qui vont vous être soumises comprennent deux schémas.
Le premier avec une phase de brassage puis poule haute et poule basse
Le deuxième ce sera un chemin classique tel qu'on le connaît actuellement
Nouveauté également en 25/26, c'est la création de la formation des encadrants. Pour les compétitions ligue et la D1 et D2 district. Il y a une obligation de diplôme d'éducateur notre souhait était de pouvoir accompagner un bagage théorique intense à tous ces bénévoles qui encadre ces équipes. Cette formation donc à réuni 13 encadrants pour 25/26.
Ce procédé va être renouvelé pour la saison 26/27 dont la date vous sera prochainement communiquée parallèlement au calendrier des formations IR2F CFI et DF



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

Également, dans les nouvelles formations nous avons repris la formation des arbitres auxiliaires. 215 arbitres officiels pour la saison 25/26 effectif complété par seize arbitres auxiliaires. Formation d'abord sur une matinée et conviés à la réunion de rentrée des arbitres du 29 août prochain.

Cette opération sera renouvelée pour deux sessions en 26/27 la première sera le 16 septembre au matin au district

Nous avons également développé le futsal chez les jeunes. C'est une volonté qui a été entendue par la commission jeune en partenariat avec la commission foot loisirs. Trois journées de championnat pour chaque catégorie u15 u 17 u 18

Ces journées ont été riches et intenses arbitrées par des arbitres officiels placées sur le premier week-end des vacances scolaires.

Suite aux remontées qu'il y a eu, des ajustements seront effectués.

Pour les clubs ayant joué le jeu, nous considérons cette partie comme une réussite. Aucun incident sur ces futsal les jeunes pratiquants sont repartis avec le sourire.

La nouveauté également cette saison a été la création championnat interdistrict U18. Un souhait qui a été mis par vous les clubs assurer la transition de la catégorie U17 et le monde senior en partenariat avec le district de la Corrèze il a donc été créé ce championnat interdistrict U18

Également une réussite votre réussite championnat à 10 équipes. 26/27 pourrait voir plus d'équipes sur ce championnat qui a été fait dans un esprit sportif irréprochable en 25/26

J'ai un domaine qui n'a pas été abordé sur mon rapport moral faute de chiffres concernant le PPF avec notre conseiller technique Thierry alexer 130 jeunes joueurs (es) cette année qui ont pu être suivi lors de détection sur des 8 catégories différentes.

Un gros travail qui a été fait par la commission technique autour de nos jeunes pratiquants.

On peut se féliciter de l'intégration de l'un de nos haut-viennois du pôle espoir à Talence dès la rentrée de septembre 2026.

Je tiens à mon tour à adresser des remerciements aux membres des commissions départementales. Le district, c'est environ 120 bénévoles qui œuvrent tous les jours au service des clubs aussi remercier les salariés du district ils sont d'un professionnalisme irréprochable et d'un accompagnement à la fois pour vous, les clubs, mais pour nous aussi puisqu'ils étaient là avant nous donc un grand merci à nos salariés



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAU) à LIMOGES

Je souhaite également remercier nos partenaires la région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, la ville de Limoges, il y a aussi les communes avec lesquelles nous travaillons afin d'accroître le travail que nous faisons

Et enfin, je souhaite vous remercier vous, club, vos bénévoles pour la qualité de nos relations au quotidien, tout n'est pas parfait, des choses sont à revoir mais nos échanges sont toujours très respectueux, toujours constructifs. Nous sommes tous des bénévoles, on peut avancer et travailler pour le football départemental. Je vous remercie.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

VOTE N° 2					
Rapport moral de la saison 2025-2026					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	73	367	74	370
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
354	13	96,46%	3,54%	Adopté	

Le rapport moral 2025/2026 est approuvé avec 96,46 % des voix.

IV- Présentation du Budget prévisionnel – Saison 2026 / 2027 :

Suite à un contretemps, le Trésorier général est excusé, le Président du district présente donc le budget prévisionnel pour la saison 26/27

Sur le plan financier, cette année s'est très bien déroulée le budget que nous avons présenté tient compte de quelque chose d'important : il n'y aura plus d'augmentation des tarifs nous avons retenu les tarifs et baisser les tarifs d'engagement de foot animation également il y a des faits marquants comme la fête du football l'année dernière que nous avons tenu compte dans la construction du budget mais surtout les 80 ans de district qui vont arriver que nous avons également tenu compte pour ce nouveau budget 26/27 le district de football est l'un des districts Nouvelle Aquitaine et comparativement à la ligue



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026
CREDIT AGRICOLE (CASSEAU) à LIMOGES

Je vais vous envoyer à partir de la semaine prochaine un récapitulatif de la facturation du district pour la saison écoulée qui tient compte de la discipline, faire un travail sur la lutte contre les incivilités qu'il y ait moins de cartons le nombre de carton jaune et rouge dans le courrier que vous allez recevoir le montant également de vos engagements pour cette saison combien on vous a facturé en frais administratifs tout cela sera consolidé

Je tiens à rappeler à tous les clubs que l'arbitrage ne fait pas partie de la facturation. L'arbitrage : les clubs sont prélevés d'un forfait géré par une caisse de péréquation.

Ce qu'on vous prélève le 5 du mois, nous le reversons aux arbitres le 20 du mois. Il ne reste rien dans la caisse de péréquation à la fin de la saison, on fait une péréquation pour savoir combien on vous a prélevé et quelle est votre consommation d'arbitre au cours de la saison cela s'ajuste automatiquement. À la fin de cette opération, il reste zéro dans la caisse de péréquation, le district de la Haute-Vienne ne gagne rien du tout. C'est une politique que nous avons mis en place. Nous avons voulu simplifier les choses pour l'ensemble des clubs ce système a été mis en place depuis 5 ans et fonctionne très bien.

Le budget prévisionnel pour 26/27.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

VOTE N° 3					
Approbation du budget prévisionnel 2026-2027					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	72	364	74	370
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
299	65	82,14%	17,86%	Adopté	

Le budget prévisionnel 2026/2027 est approuvé avec 82,14 % des voix.

V – Election de M. Lonsana DOUMBOUYA au Comité de Direction du District de Football de la Haute-Vienne

Le Président du district propose un candidat afin de pourvoir le poste vacant au sein du comité de direction : Lonsana doumbouya ancien footballeur professionnel qui a joué à l'étranger. C'est



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026
CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

un enfant de la Haute-Vienne. A son retour, il devient vice-président du FC vigenal. Il est aussi chef d'entreprise.

Parole lui ait donnée

« Merci d'avoir pensé à moi Timothée avant tout Limoges est pour moi un projet de m'investir merci à Timothée et aux clubs qui m'ont approché. »

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

VOTE N° 4					
Validez vous la candidature de M. DOUMBOUYA Lonsana au Comité Directeur du District de Haute Vienne de Football ?					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	72	364	74	370
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
282	82	77,47%	22,53%	Adopté	

Monsieur Lonsana DOUMBOUYA est élu au comité de direction avec 77,47 % des voix.

VI- Présentation et approbation de nouvelle formule D4 :

Suite à une réunion avec les clubs de D4 à ce sujet il a été débattu sur deux propositions.

La première toute nouvelle

Et l'autre de statu quo.

La décision finale sera prise lors de cette assemblée générale

Suite à la suppression de la d5 un groupe de travail a été créé avec des représentants de club

Première proposition :

Une poule de brassage une première phase avec 10 poules de 6 ou de 7

Après la première phase participation dans une poule haute montée en 3e division en fonction des engagés

Deuxième niveau match de barrage entre les deux premiers et les deux seconds

Intervention de M. SAUVANAUD

Les équipes engagées tardivement rentreront en PHASE 2.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026
CREDIT AGRICOLE (CASSEAU) à LIMOGES

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

VOTE N° 5					
Approbation de la nouvelle formule D4					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	72	364	74	370
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
211	153	57,97%	42,03%	Adopté	

La formule de BRASSAGE (option 1) puis répartition dans un 1^{er} niveau et 2^{ème} niveau est approuvée avec 57,97 % des voix.

Fin des engagements : 2 Aout

VIII- Approbation du tableau des montées et descentes seniors pour la fin de saison 2026/2027 :

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

VOTE N° 6					
Approbation du tableau des montées et descentes seniors pour la fin de saison 2026/2027					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
6	VOTE N° 6	71	354	74	370
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
337	17	95,20%	4,80%	Adopté	

Le tableau des montées et descentes seniors fin 2026 / 2027 est approuvé avec 95,20 % des voix.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES



IX- Présentation et approbation du nouveau championnat Loisirs Détente Football Loisirs :

Un groupe de travail s'est mis en place à la suite du vote des clubs en décembre dernier pour mettre en place la saison prochaine le championnat loisirs vétérans foot loisirs

En fait, vétérans, c'est un état d'esprit très particulier ça ne correspondait pas tout à fait aux objectifs que nous poursuivions alors le groupe de travail à proposer qu'on l'appelle championnat foot loisirs détente+ 35 ans

L objectif est d' aider les clubs suite à la suppression de la d5 qui voudront jouer juste pour prendre du plaisir et aussi parce qu'ils ont un trop plein de joueurs pour donner du temps de football à ses joueurs victimes du trop-plein du club ils pourront jouer alors dans ce championnat loisir détente
Au niveau des modalités, nous avons pensé aux clubs de D4 où n'importe quelle division peut le faire très librement les équipes dans un premier temps participerons à une phase de brassage puis il sera constitué deux poules un premier niveau de compétition et un deuxième niveau jouer sans aucun classement.

Pour participer à cette compétition, il faut avoir 35 ans révolu et prendre une licence loisir

Le joueur qui a déjà une licence libre peut prendre la licence loisirs. Elle est gratuite.

Des joueurs qui n'ont pas 35 ans peuvent-ils quand même participer dans ce championnat ?

Nous avons proposé qu'un maximum de joueurs qui n'ont pas 35 ans peuvent rejoindre l'équipe lors d'un match

Foot à 11 au foot à 8 ?

La décision a été donnée pour du foot à 8

Lancement : d'abord les engagements fin septembre début octobre 12 journées environ de championnat une coupure à la mi-saison pour aller ensuite jusqu'au mois de mai

Faut-il une coupe foot loisirs avec ce championnat ?

Il sera proposé aux équipes de s'engager également en coupe foot loisirs

La finale de cette coupe foot loisirs se disputera lors de la fête du football

Sussac :mixité le calendrier se fera du lundi au dimanche

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

VOTE N° 7					
Approbation du nouveau championnat Loisirs Vétérans – Football Loisir					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
7	VOTE N° 7	72	364	74	370
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
228	136	62,64%	37,36%	Adopté	



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026
CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

Le championnat Loisirs vétéran+ 35 ANS Football loisirs est approuvé avec 62,64 % des voix.

IX- Présentation du vœu du club CS FEYTIAT pour la création d'un championnat U14 G :

Suite à un sondage réalisé par le club du CS Feytiat sur la possibilité de créer un championnat u14G dans le département

Beaucoup de clubs ont apporté un certain intérêt à cette proposition

Une réunion d'échanges s'est déroulée avec les clubs intéressés. La pertinence de ce championnat u14 garçon était avéré et qu'il faudrait essayer de trouver les meilleures conditions

Pour la création d'une nouvelle catégorie de compétition l'assemblée générale doit se prononcer

"Christophe intervient qu'un vice-président et non comme président du cs Feytiat. Par

Rapport aux catégories de jeunes afin de favoriser le passage du foot à 8 au foot à 11 car ce n'est pas applicable à tous les clubs par contre dans la mesure du possible, on souhaiterait effectivement avoir un championnat u14 garçon district pour que les jeunes puissent se développer en dehors de la compétence athlétique entre un U15 et 1 u14 la partie athlétique prend le pas sur la partie sportive

Il y a un afflux les conditions cette année seront peut-être plus favorables à cette compétition

Ce serait donné une chance aux enfants de participer à un championnat u14, un peu de la même manière que le championnat interdistrict U18 en espérant qu'il y ait assez de candidats pour le faire

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Le Vœu est approuvé avec 60,83 % des voix.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAU) à LIMOGES

X- Présentation et approbation du statut départemental des jeunes (Olivier DESPLAT) :

Suite à une présentation et aux échanges concernant le statut départemental des jeunes lors d'une conférence des présidents de club, un état des lieux a été réalisé.

Concernant les catégories U17 D1 U15 D1 U13d1, il a été constaté que plusieurs clubs ne respectaient pas les obligations avec le statut des jeunes

ce nouveau statut proposé aux clubs est de mieux les structurer.

Un calendrier de formations sera mis en place pour accompagner les clubs afin d'anticiper les formations sur leurs futurs éducateurs.

Le FAPE peut apporter une aide financière aussi bien pour le petit matériel que pour le financement des formations d'éducateurs.

La formation des éducateurs est d'environ 60/90 € pour un CFI ou 169 € pour un DF coach jeune. Le FAPE peut aider à subvenir au coût financier de la formation de plusieurs éducateurs (4 – 5). Il est proposé une année de transition, permettant un accompagnement pour la saison 26/27.

Aucune amende ne sera appliquée durant cette saison de transition.

Des formations pourront également être délocalisées.

En 27/28, les équipes de D1 U15 17 U13 devront être encadrées par un éducateur titulaire d'un DF coach jeune et un éducateur CFI sur les équipes de D2 U15 U17 U13

Plusieurs districts ont déjà mis en place ce dispositif. Il est donc important de ne pas prendre de retard dont le seul but est d'aider les clubs à mieux structurer leur association et renforcer l'encadrement de leurs équipes de jeunes.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

VOTE N° 9 - Majorité renforcée (2/3 des voix requis)					
Approbation du statut départemental des jeunes					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
9	VOTE N° 9	71	361	74	370
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
221	140	61,22%	38,78%	Refusé	

Le statut départemental des jeunes est refusé avec 61,22 % des voix.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAU) à LIMOGES

XI- Présentation du plan de développement du football féminin par Joël LEVEQUE :

Le district, dès le début de sa première mandature, a fait du développement du foot féminin constituait sa priorité

La FFF a demandé à ses ligues et ses districts de construire et de mettre en place un plan d'actions.

Celui-ci a été élaboré par un groupe de travail qui a réuni différents acteurs de la ligue et des districts.

Ce plan repose sur 5 grands principes.

Vu la baisse du nombre de licenciées chez les jeunes, la priorité a été donnée à la reconstruction de la pratique féminine via la mise en place des écoles de football féminine appelées EFF.

Afin d'obtenir une labellisation EFF, plusieurs conditions doivent être respectées :

- Avoir un minimum de licenciées par tranche d'âge
- Respecter un nombre maximum de joueuses mutées et ainsi préserver la formation
- Engager au minimum une équipe par tranche d'âge sur les plateaux féminins ou les championnats féminins.
- Désigner un éducateur diplômé titulaire du CFI pour chaque tranche d'âge concernée.
- Identifier un référent féminin au sein du club
- Participer aux plateaux, championnats et à la rentrée du football organisés par le District.

Une visite d'accompagnement est réalisée par le District et ainsi vérifier le respect de ces critères.

La construction d'une école de football féminin part automatiquement par les Eff
Trois niveaux ont été mis en place : la base, le socle, les fondamentaux..

Niveau 3 : création d'une équipe pour les 6 – 9 ans avec un maximum de 3 joueuses mutées.

Niveau 2 : après validation du niveau 3, création d'une équipe à 11.

Niveau 1 : est le plus haut niveau de la structuration.

En cas de non respect des critères, un club peut perdre son niveau voire revenir au niveau initial.

C'est basé sur un travail collectif.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

Quel que soit le niveau, le club bénéficie du dispositif PASS FOOT. Les nouvelles licenciées pourront ainsi participer à trois séances d'entraînement gratuites et la licence offerte.

Le District prend en charge le bon de formation de l'éducateur sous réserve qu'il suive la formation.

Chaque année, une évaluation est réalisée par le District. Si les critères sont remplis et le niveau de labellisation confirmé ou revalorisé, le club peut bénéficier de dotations et d'un muté supplémentaire.

Chaque saison, les clubs font l'objet d'une validation par le District et la Ligue.

- Une équipe senior féminine évoluant en **R1** devra disposer d'une École de Football Féminin de **niveau 1**.
- Une équipe senior féminine engagée dans un championnat de Ligue devra disposer au minimum du **niveau 2**.
- Pour participer au championnat interdistrict féminin à 11 et prétendre accéder au niveau Ligue, un club devra disposer au minimum du **niveau 3**, avec un délai d'une saison pour atteindre le **niveau 2**.

Les clubs souhaitant créer une École de Football Féminin devront prendre contact avec le District. Une visite sera organisée par la Commission Technique afin de vérifier les prérequis pour les clubs souhaitant créer une Ecole de Football Féminin.

À l'issue de la saison, une évaluation permettra de valider le niveau obtenu (1, 2 ou 3) ainsi que les différentes dotations, notamment les mutés supplémentaires.

Pour bénéficier de ces avantages la saison suivante, la validation devra intervenir avant le **30 mai**.

Une nouvelle organisation des compétitions est axée sur trois niveaux.

Niveau 3 : Foot découverte

Niveau 2 : Foot découverte et Foot animation

Niveau 1 : Foot découverte, Foot animation et Foot seniors.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

Il y a cependant une valorisation pour les clubs qui vont faire l'effort d'aller vers le foot féminin dès qu'un club veut se lancer dans la création d'une école de football. Pour les niveaux 1, 2 ou 3, le club va bénéficier de PASS foot.

Les filles qui vont venir vers le football féminin vont avoir droit à trois séances d'entraînement gratuites et la licence sera offerte.

Chaque début de saison que le club, quel que soit le niveau 1 2 ou 3 bénéficie du PASS foot et d'une validation par le District et par la ligue.

Suivant le niveau, une équipe senior en R1 devra avoir le niveau 1

Pour une équipe senior féminine engagée dans le championnat féminin, le club devra avoir le niveau obligatoirement 2.

Pour une participation au niveau championnat interdistrict féminine à 11 et pour prétendre monter en ligue en fin de saison, il faudra avoir au moins le niveau 3 et 1 an pour se mettre en conformité avec le niveau 2

Dans le cas où un club est intéressé pour ouvrir une école de football féminin, le club se positionne, contacte le district, la commission technique. Une visite est établie en conformité cela déclenche automatiquement les aides du Fafa, les bons de formation pour les personnes identifiées à la fin de la saison.

. Les évolutions qu'il y a à travers les championnats U15 U18 à 11 F , la ligue a mis en place 4 secteur [24- 19 - 23](#) et [87](#) il y aura un gestionnaire des compétitions.

Pour les U18, ce sera le district de la Dordogne.

Pour les U15, ce sera le district de la Haute-Vienne.

Pour les jeunes à 8 interdistrict [19- 23 - 87](#), il a été créé cette année un championnat féminin U14 U18 à 8 en remplacement de la catégorie U15 f à 8, cela permettra au niveau du Limousin un groupe à 14 équipes.

Concernant les U13F : maintien du championnat

Concernant les U11F : championnat à 8 et à 7 organisation de plateaux concernant les seniors à 11 possibilités d'avoir cette année 3 U7 3 U17 avec une condition particulière préserver la formation une muté U7 et deux mutés U17



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

En seniors à 11 : le championnat départemental devrait réunir entre 20 et 25 équipes
La ligue, elle, restera sous la réglementation actuelle u16 et 2 U17

Pour conclure, ces deux plans sont maintenant dénommés « Cap Jeune EFF 2030 ».

Le District, la commission technique, la commission féminine sont à l'entière disponibilité pour accompagner les clubs à la mise en place de l'EFF.

Les clubs connaissent maintenant le cap donné au foot féminin pour les prochaines années.

Vive Le foot féminin !

XII- Remise de médailles :

Le président ouvre la cérémonie des récompenses en rappelant que plusieurs bénévoles et acteurs du football haut-viennois se sont distingués par leur engagement exceptionnel au sein de leurs clubs. À cette occasion, sont décernées des médailles du District de football de la Haute-Vienne, de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine (LFNA) et de la Fédération Française de Football (FFF).

Les récompenses sont remises par Philippe LAFRIQUE, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine chargé des Sports et de la Vie associative, et Pascal Teillet, représentant la Ville de Limoges.

Le président appelle tout d'abord Grégory Trouba et Olivier BITTY, SA LE PALAIS SUR VIENNE, accompagnés de Michel Bessoule.

Michel Bessoule rappelle les circonstances qui ont conduit à cette distinction. Lors d'une rencontre disputée en février 2025 entre Bonnac-la-Côte et Le Palais-sur-Vienne, un joueur de Bonnac-la-Côte a été victime d'un arrêt cardiaque sur le terrain. Grégory Trouba et Olivier Salepalais sont immédiatement intervenus en pratiquant un massage cardiaque, permettant de maintenir la victime en vie jusqu'à l'arrivée des secours. Leur sang-froid et leur réactivité ont très probablement contribué à sauver la vie du joueur.

En reconnaissance de cet acte de courage et de civisme, le District leur décerne la médaille du District de football de la Haute-Vienne.

À cette occasion, le Président souligne l'importance de la formation aux gestes de premiers secours. En partenariat avec le médecin du District, il annonce la mise en place, dès la saison prochaine, de deux sessions de formation destinées à l'ensemble des dirigeants et acteurs du football Haut-Viennois. Ces



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026
CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

formations seront assurées par l'UDPS 87 afin de sensibiliser chacun aux gestes qui peuvent sauver une vie.

Le docteur Melloni prend ensuite la parole. Il félicite les deux jeunes récipiendaires et insiste sur l'importance de diffuser la culture des premiers secours dans le monde sportif. Il évoque également un autre enjeu majeur de santé : la prévention, le dépistage et la prise en charge des commotions cérébrales.

Le Président appelle ensuite les différents bénévoles récompensés pour leur engagement durable au service du football haut-viennois :

Gilles Bonnat (AS Panazol), pour son investissement auprès des jeunes ;

Cécile Ferrer, membre du GJ Fun 87 HL;

Régis Gerbault, ancien arbitre fédéral et membre de la Commission Départementale de l'Arbitrage ;

Joël Lévêque, ex-Président du FC CO, passionné de football féminin et pleinement investi, depuis deux saisons, dans son développement.

Ces distinctions viennent saluer le travail accompli au service des clubs et du football départemental.

Christine Noël est ensuite appelée. Secrétaire de l'USECC depuis la création du club il y a trente ans, elle reçoit la médaille d'or de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine en reconnaissance de son engagement exemplaire.

Pierrette Papin, membre du club de Rilhac-Rancon depuis près de trente ans, est ensuite honorée. Pour ses nombreuses années de bénévolat et de fidélité au football amateur, elle reçoit la médaille de vermeil de la Fédération Française de Football, remise par Philippe LAFRIQUE.

La cérémonie s'achève par une photographie réunissant l'ensemble des récipiendaires et des personnalités présentes afin d'immortaliser ce moment de reconnaissance.

Assemblée Générale Extraordinaire :

I- Proposition de modifications aux statuts du District :

Cette proposition de l'article 13.3.2 concerne la déclaration de candidature et donc il est précisé qu'elle rentre à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES



Christian PARTHONNAUD rappelle que l'article 19 des statuts du District de Football de la Haute-Vienne prévoit que toute modification statutaire relève de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire et doit être adoptée à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés .

La FFF demande maintenant le renforcement et le contrôle de la probité des personnes qui prétendent accéder à une responsabilité au sein des clubs et des instances.

Jusqu'ici, au sein des instances du football, il était demandé uniquement que la personne n'ait pas fait l'objet d'une condamnation.

A cette fin, il est donc proposé de compléter l'article 13.3.2 des statuts.

Cet article prévoit déjà le rejet de toute liste comportant une personne figurant simultanément sur plusieurs listes.

Disposition à rajouter :

Pour chaque personne figurant sur la liste, elle devra fournir un extrait du casier judiciaire - bulletin numéro 3 - datant de moins de 3 mois

Cette disposition s'inscrit dans un contexte de renforcement de la protection des pratiquants et plus particulièrement des mineurs. C'est une démarche de transparence, de responsabilité et de confiance au sein des instances dirigeantes.

Le bulletin n° 3 ne pourra être demandé que par l'intéressé lui-même. Il pourra être obtenu gratuitement, soit en ligne auprès du Casier Judiciaire National, soit par courrier adressé au service compétent de Nantes. Ce document ne comporte que les condamnations les plus graves (crimes, délits et interdictions d'exercer certaines responsabilités).

La CNIL ne s'oppose pas à cette démarche pour contrôler les antécédents judiciaires de certaines personnes intervenants dans les structures.

Date d'effet de cette modification : **1er juillet 2026**

Christian PARTHONNAUD précise qu'il n'existe pas de réglementation propre à chaque association devant établir une réglementation interne de la façon la plus transparente concernée

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

VOTE N° 10					
Propositions de modifications aux statuts du district					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
10	VOTE N° 10	71	361	74	370
Voix Pour	Voix Contre	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Décision	
360	1	99,72%	0,28%	Adopté	

La modification aux statuts du District est approuvée avec 99,72 % des voix.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

VIII- INTERVENTIONS DES PERSONNALITES INVITEES :

PHILIPPE LAFRIQUE – Vice Président de la Région Nouvelle Aquitaine et chargé des Sports et de la Vie Associative

Philippe LAFRIQUE remercie Timothée JOHNSON pour son invitation.

Il se présente en tant que Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine chargé des Sports et de la Vie associative, représentant également le département de la Creuse au sein du Conseil régional.

Il reconnaît qu'il peut paraître inhabituel de participer à l'assemblée générale d'un comité départemental, mais rappelle que la Région travaille avec l'ensemble des comités sportifs régionaux, dont celui du football. Cette rencontre constitue également une excellente occasion de revenir aux fondamentaux et de rester au plus près des réalités du football amateur.

Avant d'exercer ses fonctions actuelles, il a lui-même connu un long parcours dans le football. Il a notamment présidé pendant trente ans le District de la Creuse, dont il est toujours membre du comité de direction et président de la commission du football diversifié.

Il se dit heureux de retrouver de nombreux visages familiers dans l'assemblée.

Il rappelle également son engagement auprès de la Fédération française de football en tant que délégué futsal et remercie les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de la rencontre internationale de futsal disputée à Beaublanc entre la France et l'Ukraine.

Il salue le dynamisme du football Haut-Viennois, en particulier le développement du football féminin et la qualité des compétitions organisées.

Évoquant la question de la Division 4 en Creuse, il rappelle qu'il s'agit d'un sujet récurrent abordé chaque année en assemblée générale. Si les formules évoluent régulièrement, l'objectif demeure toujours de répondre au mieux aux attentes des clubs. Il souligne qu'un district cherche avant tout à apporter satisfaction à ses clubs, même s'il est impossible de satisfaire tout le monde.

Concernant les finances, il insiste sur l'importance du redressement financier dans le monde associatif. La Région poursuit son soutien au mouvement sportif malgré un contexte budgétaire contraint. Elle accompagne aussi bien les associations, les clubs amateurs, les clubs de haut niveau que les sportifs de haut niveau.

Il rappelle également que la Région propose une douzaine de dispositifs d'aide aux équipements sportifs, qu'il s'agisse de petits équipements, de petits investissements ou encore de terrains synthétiques, sous certaines conditions. Il invite les clubs à venir échanger avec lui afin d'étudier les aides auxquelles ils pourraient prétendre.

Pour conclure, il adresse ses remerciements à l'ensemble des bénévoles. Il souligne que le football lui a énormément apporté au cours de sa vie et rappelle le rôle indispensable de celles et ceux qui œuvrent



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026

CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

souvent dans l'ombre : organisation des goûters, gestion administrative, licences, accueil et fonctionnement quotidien des clubs. Sans ces bénévoles, le football, comme le sport en général, ne pourrait fonctionner.

Il se dit ravi d'avoir partagé cette matinée avec les participants avant de reprendre la route en direction de Bordeaux pour assister à la cérémonie d'ouverture des championnats universitaires de handball.

Il renouvelle enfin ses remerciements à toutes les personnes engagées au service du football.

Pascal THEILLET Adjoint au Maire de la Ville De Limoges

Au nom de la Ville de Limoges, Pascal Teillet excuse l'absence de Guillaume Guérin, Maire de Limoges et Président de Limoges Métropole.

Il rappelle que d'importants travaux sont actuellement en cours dans la ville. Ceux-ci occasionnent des désagréments liés à la mise en place d'un réseau de chaleur qui permettra de valoriser la chaleur produite par l'usine d'incinération jusqu'à la station d'épuration.

Il explique également que la nouvelle équipe municipale poursuit sa montée en compétence et que plusieurs élus sont actuellement en formation, notamment dans le domaine des finances. C'est la raison pour laquelle Guillaume Guérin ne pouvait être présent aujourd'hui.

Revenant sur son intervention d'il y a environ un mois, il invite les clubs à être attentifs à leur environnement économique, à se rapprocher des entreprises présentes autour de chez eux afin de consolider leurs finances et de développer des partenariats.

Il se félicite de la qualité de cette assemblée générale, parfaitement organisée, ainsi que de la forte mobilisation du public lors de la finale de la Coupe de la Haute-Vienne et de la Fête du Football, qui ont réuni près de 2 000 personnes le samedi précédent.

Il souligne que cette affluence démontre qu'il existe un véritable public pour le football à Limoges.

Enfin, il évoque les projets en cours autour du complexe de Beaublanc, notamment pour le handball et le basket. Il espère que les nouvelles installations pourront prochainement être achevées et estime que, face aux enjeux liés au changement climatique, elles offriront de nouvelles possibilités d'accueil, notamment durant la période hivernale.

Il conclut en remerciant l'ensemble des participants pour leur écoute et leur souhaite une excellente fin de journée.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 20 JUIN 2026
CREDIT AGRICOLE (CASSEAUX) à LIMOGES

CLOTURE PAR LE PRESIDENT DU DISTRICT, Timothée JOHNSON :

Mesdames et Messieurs,

Avant de nous quitter, je voudrais simplement vous dire une chose : le football départemental est une œuvre collective.

Aucun dirigeant, aucun élu, aucun salarié, aucun bénévole ne peut réussir seul. Ce qui fait notre force, c'est notre capacité à nous rassembler autour d'une même passion et d'un même objectif : faire vivre et grandir nos clubs.

Le football nous enseigne une belle leçon de vie : les victoires se construisent ensemble, dans l'engagement, la solidarité et la confiance.

Continuons donc à avancer unis, avec ambition mais aussi avec humilité, en gardant toujours à l'esprit que derrière chaque licence, chaque équipe et chaque rencontre, il y a des femmes et des hommes qui donnent de leur temps pour le bonheur des autres.

Merci pour votre confiance, merci pour votre engagement et merci pour votre fidélité au football haut-viennois.

Je vous souhaite un excellent été, de belles vacances et une magnifique saison sportive à venir.

Vive nos bénévoles !

Vive les clubs de la Haute-Vienne !

Et vive le football départemental !

Bonne saison 2026 / 2027 !

Le Président du District,

Timothée JOHNSON

Le Secrétaire Général,

Kilian AUTIER